

Scolarité

Cet espace vous est dédié. A partir de cette page, retrouvez tous les accès concernant les inscriptions, la gestion de votre dossier élève, les informations tarifaires, le prêt et la location d'instrument, les permanences d'accompagnement au piano.



Covid-19 : organisation du conservatoire

Considérant la situation sanitaire, le conservatoire met à jour régulièrement les modalités d'organisation des cours et de l'accueil du public.

Cours et accueil du public à partir du 19 mai

LES COURS

LES COURS

À partir du 19 mai

Reprise en présentiel pour les élèves suivants :

- > Tous les cours d'éveil et initiation
- > Musique : tous cycles, majeurs et mineurs (pratique instrumentale et vocale individuelle, formation musicale)
- > Théâtre : Tous cycles, majeurs et mineurs
- > Danse, tous cycles uniquement pour les mineurs et « sans contact » (pas de porté ni de touché)
- > Pratiques collectives instrumentales et vocales en fonction de la capacité d'accueil et de disponibilités des salles. Les enseignants prennent directement contact avec les usagers.

À partir du 9 juin

- > Danse : reprise pour les élèves danseurs majeurs « sans contact » (pas de porté ni de touché)

Accueil du public

Site du Château

Pour renseignements 16, rue du Château, Brest du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 9h à 12h.

Considérant la situation sanitaire, il est toutefois recommandé de privilégier les démarches en ligne ou par téléphone.

Site du Relecq-Kerhuon

Pour renseignements 50, rue Eddy Chetler, Le Relecq-Kerhuon, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Considérant la situation sanitaire, il est toutefois recommandé de privilégier les démarches en ligne ou par téléphone.

Médiathèque du conservatoire

- > Horaires à définir.

Modalités de distanciation par type de discipline artistique

Chant choral

- > Respect d'une distance radiale de 2 mètres entre chaque chanteur avec masque.
- > La disposition s'adaptera à la superficie des salles du conservatoire, certains cours pourront se faire en groupe restreint et/ou une semaine sur deux par exemple.
- > Les dispositifs à effectifs restreints permettront une approche plus personnalisée du travail vocal.
- > Pour assurer l'aération des salles, les horaires de début ou de fin de certains cours pourront être sensiblement modifiés.

Danse

- > Un espacement de 2 mètres entre chaque danseur est à privilégier.
- > Les équipes enseignantes veilleront à faire alterner des temps de danse et d'aération, de travail statique et en mouvement, en groupes complets et plus réduits.
- > Les élèves viendront en cours masqués, avec une gourde, une serviette propre, un sac pour mettre chaussures et vêtements. Ils auront chaque fois que ce sera possible leur tenue de danse sur eux.

- > chaussures et vêtements, ils auront chaque fois que ce sera possible leur terre de danse sur eux.
- > L'accès aux vestiaires sera très limité selon les lieux.

Théâtre

- > Distance minimale de 2 mètres entre chaque acteur. Le travail se fera avec masque.
- > Utilisation exclusive des accessoires et costumes personnels des élèves afin de ne pas porter la responsabilité de leur décontamination.
- > Chaque élève apportera un sac afin d'y ranger ses vêtements lors de possibles changements de tenue.

Orchestres et grands ensembles instrumentaux

- > les orchestres reprennent en fonction des disponibilités et de la capacité d'accueil des salles
- > distance radiale de 2 mètres pour tous les instrumentistes et le chef d'orchestre.

Petits ensembles instrumentaux (musique de chambre, groupe de jazz et musiques amplifiées, ensembles de classes et ateliers...)

Comme pour les orchestres, il convient de prévoir les mêmes distanciations avec masque : 2 mètres radial entre chaque musicien.

Formation musicale, culture musicale, composition

- > Tous les cours se tiennent avec les enseignants et élèves masqués. Il est possible de faire chanter chaque élève individuellement sans masque, éloigné des autres masqués.

Cours de chant classique et traditionnel

- > dans les salles habituelles
- > distance de 3 mètres minimum entre l'élève et le professeur.

Cours individuels d'instruments

- > La distance est d'un minimum de 2 mètres entre élève et le professeur pour les instruments permettant le masque, 3 mètres au moins pour les autres instruments.
- > Désinfection par l'enseignant, avant et après chaque utilisation, des instruments partagés (piano, clavecin, contrebasse, percussions, harpe, etc.) par utilisation de lingettes à usage unique, d'alcool ménager, etc. tout produit connu de l'enseignant non nocif pour l'instrument.

Publications

Règlement des études

Février 2019

∨ TÉLÉCHARGER
(0,99MO)

▶ TOUTES LES PUBLICATIONS

Publications

Règlement intérieur

Mai 2021

∨ TÉLÉCHARGER
(270KO)

▶ TOUTES LES PUBLICATIONS

Dans cette rubrique





Inscriptions

Retrouvez tous les procédures d'inscriptions au conservatoire.

- ▶ Pré-inscriptions
- ▶ RÉ-inscriptions
- ▶ Inscription classe horaires aménagés (CHA) collège
- ▶ Inscription classes à horaires aménagés lycée
- ▶ Inscriptions auditions d'entrée COP



Tarification des études

Consultez les barèmes de calcul et la grille tarifaire en vigueur.



Prêt et Location d'instrument

Le conservatoire dispose d'un parc instrumental disponible au prêt ou à la location.



La médiathèque

La médiathèque du conservatoire dispose d'un large fonds documentaire ainsi que d'équipements en libre accès.





Permanences d'accompagnement au piano

Des permanences d'accompagnement au piano sont proposées aux élèves musiciens et danseurs. La prise de rendez-vous s'effectue sur www.clicacc.fr



Accès dossier élève

Consulter/modifier le dossier administratif de l'élève, accéder aux bulletins et évaluations

Pour aller plus loin

VOUS AVEZ UNE QUESTION ?



Consultez [la foire aux questions](#)

CONTACTEZ-NOUS



Accueil conservatoire
16, rue du Château, 29200 Brest
02 98 00 89 99
conservatoire-de-musique@brest-metropole.fr

Dernière mise à jour le : **28 mai 2021**

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, DE DANSE ET D'ART DRAMATIQUE

Site de Brest
16, rue du Château, 29200 Brest

Site du Relecq-Kerhuon
50, rue Eddy Chetler, 29480 Le Relecq-Kerhuon

Annexe du Bergot
2, rue Le Chatellier, 29200 Brest
Tel. : 02 98 00 89 99
conservatoire-de-musique@brest-metropole.fr
conservatoire.brest.fr
